



**Avis n° 23-139024**

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-139024"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **89**  
Annonce No **23-139024**

---

[I.II.III.IV.V.VI.](#)

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

Section I : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :  
Ville de Sens  
Type de Numéro national d'indentification :  
SIRET  
N° National d'identification :  
21890387000010  
Ville :  
Sens  
Code Postal :  
89100  
Groupement de commandes :  
Non  
Département(s) de publication : **89**

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :  
<http://www.marches.ternum-bfc.fr>  
Identifiant interne de la consultation :  
MAS2326  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :  
Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :  
Non  
Nom du contact :  
Direction Achat et Commande Publique  
Adresse mail du contact :  
[Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr)  
Numéro de téléphone du contact :  
+33 386956700

Section 3 : Procedure

Type de procédure :  
Procédure adaptée ouverte  
Conditions de participation :  
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Se reporter au règlement de consultation  
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :  
Se reporter au règlement de consultation  
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :  
Se reporter au règlement de consultation  
Technique d'achat :  
Sans objet  
Date et heure limite de réception des plis :  
10 novembre 2023 - 17:00  
Présentation des offres par catalogue électronique :  
Interdite  
Réduction du nombre de candidats :  
Non  
Possibilité d'attribution sans négociation :  
Oui  
L'acheteur exige la présentations de variantes :  
Non  
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :  
Critères d'attribution :

#### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :  
Travaux de renouvellement des systèmes d'alarme incendie de l'école élémentaire Jeu de Paume, du Groupe scolaire Champs d'Aloup et de l'école maternelle des Chaillots de la Ville de Sens Nouvelle procédure suite au lot n° 2 " Ecole élémentaire Jeu de Paume, Groupe scolaire Champs d'Aloup et école maternelle des Chaillots " du marché MAS2307 " Travaux de renouvellement des systèmes d'alarme incendie dans différentes écoles de la Ville de Sens " déclaré sans suite  
Code CPV principal  
Descripteur principal : 45312100  
Type de marché :  
Travaux  
Description succincte du marché :  
Le marché concerne les travaux de renouvellement de l'ensemble des équipements nécessaires à l'installation de systèmes d'alarme incendie dans différentes écoles de la Ville de Sens afin de garantir la sécurité maximale des lieux et de leurs occupants.  
Lieu principal d'exécution du marché :  
Ville de Sens  
Durée du marché (en mois) :  
18  
Valeur estimée (H.T.) :  
Valeur entre :  
et :  
La consultation comporte des tranches :  
Non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :  
Non  
Marché alloti :  
Non  
Mots descripteurs : Sécurité incendie



#### Section 5 : Lots

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

#### Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire :

Oui

Détail sur la visite (si oui) :

Les conditions de la visite des sites sont détaillées dans l'article 9 du règlement de consultation.

Autres informations complémentaires :

Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique. La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation, pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres. Le marché sera attribué soit à :- un candidat individuel,- des entrepreneurs groupés. Le marché prévoit une clause sociale d'insertion professionnelle dont l'exécution est obligatoire. Introduction des recours :- recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.- Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616, 21016, Dijon Téléphone : 03 80 73 91 00 courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr) adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon Direccte À l'attention du CCIRA de Lyon 1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03 téléphone : 04 26 99 28 33 courriel : [ara.ccira@direccte.gouv](mailto:ara.ccira@direccte.gouv)

Date d'envoi du présent avis :

5 octobre 2023